

Pôle « Adolescence » et « Enfance/Petite Enfance »

→ ÉVEIL MUSICAL et ARTISTIQUE

Publics concernés :

- Professionnels de la petite enfance
- Assistants Maternels et salariés du Particulier Employeur.

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation



Profil(s) Formateur(s) :

Ingrid LECOMTE, Prof. de piano, musicienne titulaire du DUMI (D.U. des musiciens intervenants), spécialisée dans la petite enfance, formée par l'association musique en herbe.

- Formation animée depuis 2019

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation.

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Etre en mesure de favoriser l'éveil musical et artistique des enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir de l'art et de la culture comme un outil pédagogique participant au développement de l'enfant, de sa créativité et du lien social.

Contenus et durée de la Formation :

► 2 jours (14h)

- Le rôle de la musique et ses différents apports dans le développement global de l'enfant.
- La place du plaisir et de la créativité dans la découverte de la musique
- Les différentes formes d'éveil musical, outils et supports : choix et utilisation.
- Les notions d'écoute de bruit, de silence, rythmes et mouvements.
- Les autres formes d'éveil artistique possible telles que la danse.
- Les lieux et personnes ressources pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant.
- L'art et la culture outil de médiation et de lien social.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront ponctués de jeux de mise en pratique et de visionnage de petits films.
- Création d'instruments de musique, comptines et chansons.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.*

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.

Tarif individuel: 350€